Réf de l'action : ECF TO71.PR Indice 04 du 07/07/2021 - Version 01 de l'ECF Prades-Le-Lez du : 07/07/2021.

OBJECTIFS

Etre capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B (n'excédant pas 3T500 de PTAC, ou ne comportant pas, outre le siège du conducteur, plus de huit places assises).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée,
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans,
- Être âgé de 15 ans au moins,
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence,
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire,
- Non accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- •Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement,
- ·Simulateur de conduite : The Good drive,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret d'apprentissage. MOYENS HUMAINS
- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : LANGE Fabien

AVERTISSEMENT

Ve peuvent se présenter à l'examen pratique, que les stagiaires qui atisfont aux points suivants : Avoir 1 an minimum de conduite accompagnée, Avoir conduit plus de 3 000 km, Avoir réalisé 2 RDV pédagogiques, Avoir 17 ans.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

woir satisfait aux prérequis,

1 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous éserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de isponibilité.

MODALITES D'EVALUATION

- •L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences, • Bilan de compétence,
- Evaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire,
- •Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

PROGRAMME/CONTENU

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trentedeux compétences associées :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- •Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- •Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

SANCTION VISEE

- Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code Certif Info 54664.

Organisme agréé Cf

https://www.ecf.asso.fr/Auto-ecole/Louis-Blanc/ECF-LOUIS-BLANC-MONTPELLIER

DUREE: 1 heure maximum

EFFECTIFS: 1 élève par simulateur HORAIRES: Définis sur rendez-vous avec

l'agence

PREPARATION AU PERMIS B - Véhicule de tourisme Réf de l'action : ECF T070.PR indice 08 du 05/07/2021





Réf de l'action : ECF TO72.PR indice 04 du 07/07/2021 - Version 02 de l'ECF Louis Blanc du : 07/07/2021.

OBJECTIFS

Etre capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B (n'excédant pas 3T500 de PTAC, ou ne comportant pas, outre le siège du conducteur, plus de huit places assises).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Cas 1:

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée,
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans,
- Être âgé de 18 ans au moins,
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence,
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire,
- Avoir validé la formation initiale,

as 2:

Après validation, lors de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire, des compétences minimales prévues par l'arrêté mentionné à l'article L. 211-4 par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, par un agent public mentionné au quatrième alinéa de l'article D. 221-3 ou par l'un des agents publics ou contractuels mentionnés à l'article L. 221-5, Non Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

MODALITES D'EVALUATION

- •L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences, • Bilan de compétence,
- Evaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.
- •Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen MODALITES ET DELAI D'ACCES

Avoir satisfait aux prérequis,

11 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

TETHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de uidage,

Salle de cours équipée de moyens multimédias,

Véhicules adaptés à l'enseignement,

Simulateur de conduite : The Good drive,

Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret d'apprentissage.

IOYENS HUMAINS

:nseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant : la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme lmis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en urs de validité.

'ersonne en charge des relations avec le stagiaire : LANGE Fabien

PROGRAMME/CONTENU

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trentedeux compétences associées :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

'ERTISSEMENT

a période d'apprentissage en conduite dite supervisée, prévue à l'article 211-4, est encadrée par un accompagnateur titulaire depuis au moins iq ans sans interruption de la catégorie B du permis de conduirepériode ipprentissage en conduite supervisée commence par un rendez-vous dagogique préalable entre l'enseignant de la conduite, compagnateur et l'élève conducteur.

SANCTION VISEE

- Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,
- · Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code Certif Info 54664.